



VILLENEUVE  
SAINT-GEORGES  
Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION  
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N°                    du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00105** du  
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

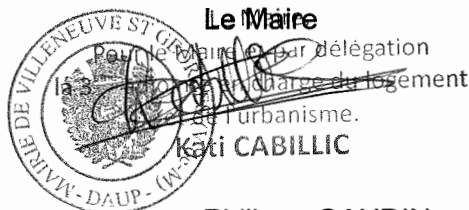
Domicilié (e)                    155 Rue de Rosny  
  93100 Montreuil

En vue de la réalisation :    Installation de 12 panneaux photovoltaïques d'une surface de  
23.43 m2 surimposés à la toiture. Dimension pour un  
panneau : Hauteur : 1.722 m - Largeur : 1.134 m - Epaisseur : 30 mm - Couleur : NOIR MAT.  
Puissance totale de  
l'installation prévue : 4800 Wc.

Sur un terrain sis                63 Av du Pdt J Fitzgerald Kennedy  
Cadastré                            AK285

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service  
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le    18 JUIL. 2023



Philippe GAUDIN

**PROCES-VERBAL**

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,  
Nous soussigné,                    Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,  
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet  
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00105** du                    a été affichée en  
Mairie du                    au                    conformément aux textes en vigueur.  
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,